VALEUR D'APPLICABILITE DE QUELQUES THEORIES LINGUISTIQUES CAS : LA PROPOSITION SUBORDONNEE RELATIVE AU COLLEGE ET AU LYCEE ALGERIENS[1]

Résumé : *Partant du constat selon lequel la grammaire traditionnelle présente des lacunes pour l'apprentissage de la subordonnée relative et des pronoms du même nom, nous tenterons de démontrer, à travers le présent article, que certaines théories linguistiques peuvent être d'un apport considérable dans l'enseignement du même fait de langue. Pour ce faire, notre démarche consiste à analyser d'emblée des grammaires portant sur ce fait de langue afin d'en dégager et d'en montrer les lacunes. Puis, nous examinerons quelques théories linguistiques traitant de la proposition subordonnée relative en vertu du concept de « la valeur d'applicabilité », tel qu'élaboré par Damar. Un concept permettant d'évaluer la pertinence des théories linguistiques dans un contexte didactique (Damar, 2009b). N'étant pas toutes applicables au même niveau, la valeur d'applicabilité aura permis de montrer la cohérence et la crédibilité du contenu linguistique de certaines théories. Nous inscrivant dans une perspective linguistique, acquisitionnelle et didactique, notre objectif étant de rénover l'enseignement grammatical en classe de FLE en proposant aux apprenants algériens un support pédagogique efficace et utile.*

Mots clés : *subordonnée relative, valeur d'applicabilité, linguistique appliquée, grammaire, didactique.*

Abstract : *Based on the observation that traditional grammar presents gaps in the learning of the relative subordinate and pronouns of the same name, we will try to demonstrate, through this article, that certain linguistic theories can be of considerable Teaching of the same fact of language. To do so, our approach consists in analyzing grammars on this fact of language in order to reveal and to show the gaps. Then, we will examine some linguistic theories dealing with the relative subordinate proposition under the concept of "value of applicability", as elaborated by Damar. A concept for evaluating the relevance of linguistic theories in a didactic context (Damar, 2009b). Not all of them apply at the same level, the value of applicability will have demonstrated the consistency and credibility of the linguistic content of certain theories. With a linguistic, acquisition and didactic perspective, our aim is to renew grammatical instruction in the FLE classroom by offering Algerian learners an efficient and useful pedagogical support.*

Keywords: *relative subordinate, value of applicability, applied linguistics, grammar, didactics.*

[1] Zouina **Hocini,** Université de Bejaia, zouina87@live.fr; Mourad **Bektache**, Laboratoire LESMS, Université de Bejaia, mbektacke1@gmail.com

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

Introduction

La grammaire en tant qu'activité de langue occupe une place centrale, voire privilégiée dans l'enseignement du FLE, étant une composante essentielle dans la compétence de communication :

> « Même s'il est incontestable que l'apprenant apprend à communiquer en communiquant, il ne peut néanmoins se passer de grammaire dans les pratiques langagières » (Fougerouse, 2001 : 3)

Cependant, le français, notamment la grammaire française - de par son aspect complexe - demeure source de difficultés pour l'apprenant, algérien particulièrement : l'emploi des prépositions, des conjonctions, les temps des verbes, les différents accords et bien sûr les pronoms relatifs, entre autres points de langue, constituent des freins majeurs quant à l'apprentissage de cette langue. Il est nécessaire dès lors de s'interroger sur les moyens permettant de renouveler l'enseignement/apprentissage de cette grammaire. Comment peut-on rendre l'enseignement de cette dernière à la fois accessible et rentable ?

La problématique de la contribution de la linguistique à l'enseignement du FLE ne cesse de susciter des débats dans le milieu scientifique. D'aucuns (Marie-José Béguelin, 2000 ; Marc Wilmet, 1997 ; Emile Genouvrier et Jean Peytard, 1970 ; Fourquet, 1988) estiment que la linguistique descriptive constitue l'une des solutions ultimes qui s'impose pour un enseignement rénové et satisfaisant de la grammaire française. Ce point de vue est partagé entre autres par Gerard Vigner qui et postule que :

> « La linguistique est aujourd'hui dotée d'un corps de références d'une scientificité accrue qui pose à l'enseignant de façon aigue la question du choix des éléments qui, empruntés à la linguistique, peuvent concourir à la mise en œuvre d'un enseignement plus efficace des langues » (Vigner, 2010 : 33).

L'engouement des chercheurs pour la linguistique s'explique par l'échec de l'enseignement de la grammaire, une grammaire jugée inadéquate et insuffisante : « L'enseignement grammatical souffre à la fois de l'insuffisance de l'information et des rigueurs d'un dogmatisme périmé » *(*Genouvrier et Peytard, 1970 : 139).

Nul ne peut nier aujourd'hui l'intérêt croissant des théories linguistiques, dès les années soixante et soixante-dix, à l'enseignement de la grammaire en classe. Cependant, son application inadéquate a aussi contribué à son échec.

Ceci étant dit, nous posons donc à la suite de Marie-Eve Damar que la linguistique peut contribuer à l'efficacité de l'enseignement grammatical. Cependant, comment et par quel moyen pourrait-elle y parvenir ? Quelle pourrait être la particularité d'une théorie linguistique adaptable pour l'enseignement du FLE?

Les théories que nous proposons d'analyser appartiennent à des linguistes s'inscrivant dans différents courants linguistiques, à savoir la psychomécanique et le fonctionnalisme. Il s'agit de G. Guillaume, M. Wilmet, A. Martinet et J. Gapany.

Afin de proposer une réponse quant à la pertinence de ces théories linguistiques dans un contexte didactique, nous ferons appel au concept damarien de « la valeur d'applicabilité ». Cette démarche peut être assez fructueuse afin d'évaluer « le potentiel didactique » desdites théories.

1. Valeur d'applicabilité

Il est admis qu'une théorie linguistique ne peut franchir le seuil de la classe de langue sans être adaptée. C'est dans ce sillage que l'on fait appel à la transposition

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

didactique. Toutefois, l'examen de la valeur d'applicabilité nous donne une indication quant au caractère didactiquement recevable du discours linguistique.

En effet, afin de mesurer et d'évaluer l'efficacité de la linguistique en didactique, il existe un moyen pour ainsi dire rénovant et opérant : la valeur d'applicabilité. A ce sujet, Damar, estime que :

> « Pour rendre compte du potentiel didactique des théories linguistiques, il fallait construire un pont entre les deux disciplines : linguistique et didactique. C'est l'objectif de « la valeur d'applicabilité », définie comme l'ensemble de critères établis pour montrer la validité d'une théorie linguistique dans une perspective d'enseignement, indépendamment de toute situation de classe, forcément particulière » (Damar, 2009a : 94)

Ce concept, tel qu'il a été proposé par Marie-Eve Damar, englobe un certain nombre de critères conçus pour évaluer la pertinence d'une théorie linguistique dans un contexte d'enseignement :

> « Le concept de valeur d'applicabilité permet de passer de la linguistique à l'enseignement. On le définit comme la tendance d'une théorie linguistique à être plus ou moins appropriable, et on l'établit en fonction de différents critères » (Idem : 213)

Les critères dont il est question concernent la scientificité linguistique et la didactique : le critère scientifique ou de scientificité linguistique englobe l'explication, la cohérence, la validité et l'économie de la théorie. Quant au critère didactique, celui-ci renvoie au modèle global, à l'intégration du sens, à la lisibilité qu'elle soit formelle ou matérielle, à l'intelligibilité dans ce sens où la théorie doit être progressive, parcimonieuse et concrète.

Ces critères peuvent être appliqués aux grammaires ainsi qu'aux théories linguistiques. Toutefois, nous considérons avec Damar que les critères essentiels ayant trait à la scientificité sont la visée explicative, la cohérence, la validité et l'économie ; quant aux critères didactiques, nous retenons notamment le modèle global du fait de langue, l'intégration du sens et la parcimonie. Les autres critères demeurent facultatifs (idem : 184).

Nous procèderons de ce fait à l'application de ces critères à notre corpus, constitué de quatre théories linguistiques. Nous avons dès lors retenu les théories de Marc Wilmet (*Grammaire critique du français*, 2010), Joel Gapany (*Formes et fonctions des relatives en français. Etude syntaxique et Sémantique,* 2002), Gustave Guillaume (*Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* 1948-1949 *Grammaire particulière du français et grammaire générale* (IV), 1982), André Martinet (*Grammaire fonctionnelle du français,* 1979).

Avant d'analyser les mêmes théories nous examinerons, d'emblée, le discours grammatical de quelques ouvrages de grammaire scolaire de référence. La sélection a été faite non de manière fortuite mais en raison de l'utilisation de ces ouvrages par les enseignants de FLE au niveau du collège et lycée algériens. A cet effet, nous nous sommes entretenue avec certains enseignants et à la question : à quels ouvrages de grammaire vous référez-vous pour élaborer vos cours ? Ils ont répondu respectivement : le Bon usage de Grevisse, Bescherelle, la collection Larousse, Le Bled et les Guides Robert et Nathan.

2. Evaluation des grammaires

Les enseignants de FLE, consultent généralement des ouvrages de grammaire (Cuq, 1996 ; Damar, 2008). Des ouvrages qui s'inscrivent dans la lignée de la grammaire normative, comme en témoigne le constat de Damar : « Par ailleurs, les enseignants, que ce soit en FLM ou en FLE, utilisent des ouvrages de référence (…) Les discours de ceux-ci s'inspirent le plus souvent de la grammaire normative ». (Damar, 2008)

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

Voyons à présent la définition que fournit la grammaire à propos de la subordonnée relative : « la proposition relative est une proposition commençant par un pronom relatif (qui, que, quoi, dont, où, lequel, quiconque) ou par le syntagme contenant le pronom relatif (…) » (Grevisse et Goosse, 2007 : 1429). Nous remarquons que ce discours présenté par le Bon usage, représentant de fait la grammaire scolaire traditionnelle, est repris par les autres ouvrages de grammaire :

« (…) une proposition **subordonnée** introduite par un **pronom relatif** (…) » (Bescherelle, 2012 : 265)

« La proposition subordonnée relative (…) débute par un pronom relatif » (Bled E et Bled O, 2008 : 28)

Compte tenu de ce constat et du métalangage utilisé, nous affirmons que ces grammaires s'inscrivent dans la grammaire traditionnelle, comme l'a affirmé préalablement Damar (2009b).

Notre analyse des cinq grammaires a révélé les constats suivants :

D'abord, nous soulignons une tendance desdites grammaires à cataloguer et à diversifier les emplois et les fonctions des relatifs. Ce fait est observé notamment dans le Bon Usage concernant les relatifs « qui », « où » et « dont ». Il en est de même dans Bescherelle et Larousse, où l'on trouve une liste de fonctions que cumule le relatif « dont ».

Il est admis que la mémorisation des listes d'emplois peut encombrer l'esprit des apprenants, c'est pourquoi nous optons pour un esprit explicatif qui est plus opérationnel et productif :

> « Le fait de lister les emplois signifie en appeler à la mémorisation des apprenants. On préférerait voir figurer un principe explicatif valable pour tous les emplois, qui permettrait la production d'une infinité d'énoncés corrects, plutôt que d'obliger les apprenants à une opération coûteuse cognitivement et présentant un risque d'erreurs majoré » (Damar, 2009b : 113)

Nous y décelons, ensuite, des incohérences quant au métalangage, aux définitions et aux règles énoncées. Les passages suivants le montrent bien :

-Dans la partie consacrée au pronom relatif « qui représentant, comme complément » (idem : 914), Grevisse explique que le pronom relatif « qui » s'applique à des personnes ; puis, un peu plus loin, il affirme que le même pronom s'emploie pour des animaux ou pour des choses personnifiées et « occasionnellement à un nom de chose même dans des cas où il ne se prête guère à la personnification » (idem : 915).

-Le pronom « lequel » s'emploie « quand l'antécédent est un nom de chose et que le relatif est précédé d'une préposition : La **persévérance avec laquelle** elle a travaillé ne nous a pas étonnés » (Dubois et Lagane, *op. cit*, 2001 : 78). Dans un second temps, on déclare que le même pronom peut être utilisé à la place de « que » et de « qui » (désignant dans ce cas des personnes et n'étant précédés d'aucune préposition) pour éviter des confusions : « Je connaissais fort bien le **fils** de sa voisine, **lequel** avait les mêmes goûts ». Or, cela ne peut être vrai dans tous les cas. Ainsi, le relatif « lequel » ne peut désambiguïser une phrase comme « Je connaissais fort bien **le fils du voisin**, **qui/lequel** avait les mêmes goûts ». Le relatif dans ce cas de figure renvoie-t-il au GN « le fils » ou plutôt au GP « du voisin » ? De plus, ce parallélisme mis entre les deux pronoms (qui/lequel) peut susciter des confusions. L'apprenant peut ainsi mettre l'un ou l'autre des deux pronoms précédents dans toute phrase : « Je connaissais fort bien le fils d'à côté, **lequel** avait les mêmes goûts ».

En outre, le pronom relatif « lequel », complément prépositionnel, ne renvoie pas uniquement à un nom de chose. Il peut, de fait, être employé lorsque l'antécédent est un

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

nom d'animal. Ainsi, dans l'exemple : « Le cheval sur lequel mon frère s'est assis m'appartient », l'antécédent du relatif « lequel », « le cheval », désigne un animal.

-Le Bon Usage définit la relative déterminative en recourant notamment aux deux critères syntaxique « la relative déterminative ou restrictive, qui restreint l'extension (…) du terme qu'elle accompagne (la suppression de la relative modifierait profondément le message) » (Grevisse, *op*. *cit*, 2007 : 1432) et sémantique « il n'y a ni pause dans l'oral ni virgule dans l'écrit entre l'antécédent et la proposition» (*ibid*). Nous retrouvons la même définition dans les autres grammaires.

Or, nous postulons, avec Damar (2009b), que le mélange des critères syntaxique et sémantique constitue une forme de contradiction. Nous pouvons trouver ainsi des exemples qui contredisent cette règle, tel que le constate Gapany :

> « Les cas des relatives restrictives précédées d'une pause ne sont pas rares (…), ce qui n'est guère surprenant si l'on veut bien considérer que l'apparition d'une pause à l'oral peut résulter de facteurs très divers dont certains, comme le débit ou la nécessité de reprendre sa respiration, n'ont qu'un très lointain rapport avec la grammaire ». (Gapany, 2004 : 14)

-Concernant le métalangage utilisé, nous constatons qu'il est loin d'être adéquat. Les termes même d'antécédent et de relative le montrent bien. En effet, la relative est « introduite par un pronom relatif qui la relie à son antécédent » (Alain Bentolila, 2007 : 311) puis - et c'est la tendance relevée dans presque toutes les grammaires - elle consacre une partie pour la subordonnée relative sans antécédent. La contradiction réside dans le fait que le terme « relative » signifie lui-même « lier à un nom précédemment énoncé », donc à un antécédent. A ce sujet, Marc Wilmet affirme dans une communication que :

> « Relatif (littéralement, « qui relie ») ne convient stricto sensu qu'à un pronom escorté de ce que les grammaires appellent un « antécédent ». La dénomination pourtant courante de « pronom relatif sans antécédent est de ce point de vue aberrante (…) » (Wilmet, 2014 : 4)

Ces insuffisances, constatées, nous emmènent à puiser des discours des linguistes des définitions plus valables, plus cohérentes.

3. Evaluation des théories linguistiques

3.1. Présentation des théories linguistiques

Marc Wilmet s'inscrit dans la théorie guillaumienne de la psychomécanique. Dans sa grammaire critique, comme son nom l'indique, Wilmet évalue les avis des grammairiens et des linguistes comme nous pouvons le lire dans la quatrième de couverture du même ouvrage : « Dans cette première grammaire « critique », les analyses souvent divergentes des grammairiens traditionnels et des linguistes sont exposées, classées, comparées, jugées, corrigées ou amendées ». (Wilmet, 2010).

Wilmet range les pronoms relatifs dans la catégorie des indéfinis. Il consacre une partie qu'il nomme relatifs-interrogatifs car les pronoms qu'il énumère peuvent être employés comme relatifs mais aussi comme interrogatifs.

Gapany a beaucoup travaillé sur la relative. Son ouvrage est issu de sa thèse de doctorat, soutenue en 2002, comme nous pouvons le lire sur la quatrième de couverture du même livre. Joel Gapany se base sur une description à la fois syntaxique, sémantique et pragmatique des relatives. Dans les trois chapitres constituant son ouvrage, l'auteur étudie en détail les relatives appartenant au « français ordinaire », relatives qu'il nomme « non-standard » ou « agrammaticales », tendance évidemment rejetée par la grammaire normative.

Après avoir dressé les types de relatives connus de la grammaire traditionnelle et les différentes typologies ultérieures des linguistes, Gapany se lance aussitôt à leur critique,

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

dans le premier chapitre. Il reproche aux grammairiens les critères retenus dans la distinction « relatives déterminatives vs non déterminatives » et aux linguistes le fait d'avoir confondu entre la syntaxe et la sémantique dans la description des types de relatives. Il brosse ainsi de manière méthodique l'étude des relatives d'un point de vue syntaxique et sémantique, tout en distinguant les deux niveaux. Sa typologie syntaxique concerne la différence entre « relatives intégrées vs non intégrées » ; quant à la typologie sémantique, celle-ci se rapporte à la distinction « relatives déterminatives vs non déterminatives » qui font partie prenante des relatives dites intégrées.

Guillaume fonde sa théorie syntaxique sur la psychomécanique. Sa théorie des relatifs- présentée sous forme de leçons- qu'il ramène toujours à un état psychique, est issue de la nominalisation interne par translation de la phrase simple et sont nommés ainsi pronoms translatifs et est liée à ce qu'il appelle disjonction expressive :

> Cette question de la disjonction expressive, de la disjonction des composants portée jusqu'à un état où elle <en devient< grammaticale dans les groupes nominaux issus d'un traitement translatif interne domine la théorie entière des pronoms communément dits relatifs ou conjonctifs (…). (Guillaume, 1982 : 153-154)

La grammaire fonctionnelle de Martinet fait référence non seulement à l'étude des fonctions grammaticales mais surtout à la fonction communicative qu'assure la langue, comme nous pouvons le lire dans les premières pages de la présentation de l'ouvrage.

Le linguiste se propose de mettre en lumière le rôle ou la fonction des pronoms relatifs :

> « Le rôle des pronoms en question est donc un rôle translatif. Les pronoms relatifs, dits aussi conjonctifs, pourraient, à juste raison, être nommés pronoms « translatifs », vu qu'ils servent à transporter une phrase de son plan propre dans le plan nominal. Ils servent, pourraient-on dire à opérer une nominalisation de la phrase » (Martinet, 1979 : 63).

3.2. Valeur d'applicabilité des théories linguistiques

3.2.1. Evaluation de la théorie de Wilmet, « Grammaire critique du français »

a. Application des critères de scientificité linguistique

- Catalogue/explication *:* dans sa présentation de la relative et des relatifs, nous constatons que l'auteur avance des explications. Sa théorie n'est donc pas un inventaire d'emplois. En voici des exemples :

En ce qui concerne le pronom « qui », Wilmet considère qu'il est animé+-sujet : « En emploi relatif, l'antécédent neutralise le trait « animé » (p. ex. l'homme/ le livre QUI…), si ce n'est après une préposition (p. ex. l'homme à QUI vs le livre à QUOI…) » (Wilmet, *op.cit*, 2010 : 133). Cependant, le relatif sans antécédent requiert un antécédent animé, d'après le même auteur.

Le relatif « que » est quant à lui inanimé –sujet : « Les emplois relatifs neutralisent hors préposition le trait « inanimé » : l'homme/le livre QUE je désigne (vs l'homme à QUI/ le livre à QUOI je pense)… » (Idem : 134)

Le pronom « dont » est +-Animé + origine : « Les emplois relatifs gardent en commun le sens extractif de la préposition de. La mère/ ville DONT je proviens. Le livre dont je m'inspire. Le vin dont je bois (…) » (idem : 136). Un peu plus loin, dans une remarque : « Le ce postiche permet à dont de doubler de quoi dans p. ex. Je pense à CE DONT vous parliez= « au contenu de la conversation ». (*Ibid*)

- Cohérence/contradiction *:* nous n'avons décelé aucune contradiction dans la théorie de Wilmet. Elle remplit de ce fait le critère de cohérence.

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

- La validité : ne présentant aucune exception, la théorie de Marc Wilmet est par conséquent valide.

-L'économie *:* étant donné que la théorie de Wilmet est valide, elle est considérée comme économique.

b. Application des critères didactiques

- Modèle global/modulaire *:* compte tenu de la présentation générale du fait de langue, nous dirons qu'il s'agit là d'un modèle global. Ainsi, l'auteur s'évertue à décrire les pronoms relatifs en les mettant en rapport avec les pronoms interrogatifs.

- Intègre le sens/ permet de construire et de produire le sens *:* quelques références au trait sémantique peuvent être détectées, comme dans le passage suivant : « En emploi relatif, l'antécédent neutralise le trait « animé » (p. ex. l'homme/le livre qui…), si ce n'est après une préposition (p. ex. l'homme à qui vs le livre à quoi…) » (idem : 133) mais nous considérons que c'est insuffisant en ce qu'il ne permet pas totalement de construire ou de produire du sens.

- La lisibilité formelle : nous relevons des mots souvent courts « valeur, emploi, animé, anaphore » hormis quelques uns qui dépassent les trois syllabes « interrogatif, antécédent, introducteurs, prépositionnel ».

Le critère du métalangage défini n'est pas rempli étant donné que le linguiste ne présente pas souvent des explications aux termes tels que « distributif, non ligateur », les autres « animé, relatif » étant de la grammaire scolaire. L'utilisation du métalangage n'est pas assez importante, nous dirons qu'elle est donc limitée et n'est en aucun cas imagée.

Les phrases, quant à elles, sont majoritairement longues hormis quelques-unes dont le nombre de mots ne dépasse pas vingt. Syntaxiquement, les phrases sont plutôt complexes. En voici un exemple :

- « En dehors des introducteurs prépositionnels, lequel, laquelle, lesquels et lesquelles, confinés à la langue juridique (ils y garantissent la désambigüisation de l'anaphore : par exemple. Le fils de Mme Dupont, lequel/laquelle a vendu son bien), donnent au style quelque chose de guindé ». (Idem : 135)

- La lisibilité matérielle *:* la présentation n'est guère adéquate faute de la présence de schémas ou de tableaux. En outre, la présence des notes renvoyant à d'autres paragraphes rend la lecture lourde. Ce critère est, par conséquent, inaccompli.

- L'intelligibilité

●La progressivité *:* nous observons une certaine progression dans la théorie de Wilmet. Il présente ainsi chaque pronom en abordant à chaque fois l'emploi interrogatif puis relatif.

●La parcimonie *:* nous pouvons considérer la théorie de Wilmet comme étant parcimonieuse du fait de la présence réduite des termes ou concepts utilisés, tels « enchâsseurs, cliveurs, focalisateur, ligateurs »

●La concrétude *:* en aucun cas, Marc Wilmet ne fait appel au concret.

●Les images et les métaphores *:* nous ne relevons aucune présence d'image ou de métaphore dans la théorie de Wilmet.

3.2.2. Evaluation de la théorie de Joël Gapany, « Formes et fonctions des relatives en français. Etude syntaxique et sémantique »

a. Application des critères de scientificité linguistique

- Catalogue/explication *:* il est vrai que Gapany dresse un inventaire descriptif des types de relatives, néanmoins nous estimons que le linguiste fournit un effort d'interprétation et

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

d'explication notoires. Nous décelons ainsi une tendance à expliciter en détail chaque point traité. De fait, nous dirons que la présente théorie est explicative.

- Cohérence/contradiction *:* la théorie ne remplit point ce critère. En effet, la présence de quelques contradictions nous emmène à penser qu'elle est moins cohérente.

Gapany conteste non seulement la typologie traditionnelle des relatives, à savoir la déterminative et l'explicative mais aussi celles proposées par certains linguistes. Alors, quelle est la typologie proposée par le linguiste ? Gapany propose de distinguer la syntaxe et la sémantique : « Autrement dit, j'y défends la thèse (…) ; que par conséquent, il y a lieu de distinguer clairement entre typologie syntaxique et typologie sémantique des relatives » (Gapany, *op.cit*, 2004 : 59). Ce linguiste nous offre alors une typologie syntaxique et une autre sémantique. D'un point de vue syntaxique, Gapany oppose relatives intégrées (dont la suppression produit des séquences agrammaticales, selon l'auteur) et non intégrées (qui se comportent comme des unités autonomes). Du point de vue sémantique, le linguiste distingue les relatives déterminatives des non déterminatives ; ces dernières font partie intégrante des relatives intégrées.

La cohérence réside dans le fait que le linguiste tente dans la mesure du possible de séparer entre analyse syntaxique et sémantique :

> « Une typologie qui commencerait par instaurer une distinction entre caractéristiques syntaxiques et sémantiques des relatives permettrait vraisemblablement de mieux comprendre le phénomène de la relativisation » (idem : 58).

Cette distinction nous la retrouvons tout au long des chapitres qui constituent son ouvrage.

En ce qui concerne l'incohérence, dans sa typologie, Gapany souligne qu'un anthroponyme précédé d'un article défini appartient aux relatives intégrées alors qu'il appartient aux relatives non intégrées lorsqu'il n'est pas précédé d'un article. Or, il signale dans une note de bas de page ce qui suit :

> « Il y a des exceptions. Certains anthroponymes sont précédés d'un article défini (…) les énoncés du genre : Le Jacques qui se sentait floué une fois de plus s'éloigna en silence. Dans ce type d'exemples, la relative est en principe non intégrée » (Idem : 69)

Une autre incohérence que nous pouvons relever est relative à l'emploi du terme antécédent. En effet, le linguiste avance qu' « (…) il s'agit d'une notion éminemment suspecte (…), je propose de fixer les objectifs de ma typologie en renonçant à utiliser la notion d'antécédent. » (Idem : 63). Toutefois, nous rencontrons la même notion dans différents paragraphes constituant son ouvrage.

D'après l'auteur, le relatif « qui » en position complément prépositionnel marque le trait [+individué]. Puis, dans le même paragraphe, il affirme qu'il peut renvoyer à des êtres inanimés : « Le papier à qui vous devez mon estime (…) ». Le papier dans cet exemple est considéré comme individué, ce qui peut entraîner des contestations quant au français d'aujourd'hui. De plus, pour l'emploi de « qui/quoi », compléments prépositionnels, l'auteur avance ce qui suit : « Le fait qu'ils constituent une opposition sémantique du type [+- individué] conduit à supposer qu'ils procèdent de l'amalgame du démarcatif et d'un pro-SN tonique du type lui VS ça ». (Idem : 141). Si l'on suit le raisonnement de l'auteur, nous pouvons désigner le papier dans l'exemple précédent par le pronom tonique « lui » ce qui n'est guère soutenable.

Quant au relatif « où », le linguiste estime qu'il s'emploie pour le lieu : « (…). Le fait qu'il ne puisse dénoter que des locatifs concrets conduit à faire l'hypothèse qu'il réalise l'amalgame du démarcatif et d'un Pro-SN portant les mêmes marques sémantiques que là »

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

(idem : 142). Or, nous pouvons trouver des exemples qui contredisent cette affirmation. En effet, un exemple comme « du temps où j'étais étudiante » montre que ce relatif dénote aussi le temps.

- La validité *:* étant donné qu'il y a des exceptions et des incohérences, nous dirons que la présente théorie est invalidée. Voici, à titre d'illustration, une exception :

> « Notons qu'il ne sera pas spécialement question dans ce chapitre des relatives sans antécédent. J'admettrai qu'elles complexifient le plus souvent un nom qui peut être reconstruit par catalyse. Cf. par exemple : j'en veux faire trois parts égales : une que je mangerai de suite, une que je conserverai pour ce soir, une que j'offrirai à un camarade (…) Il existe toutefois des exceptions, où une relative est vraisemblablement substituée à un nom, comme dans l'exemple suivant : Dans mon escouade nous sommes deux ou trois qui allons à la messe (…) » (idem : 90)

-L'économie *:* cette théorie n'étant pas valide, elle est subséquemment non économique.

b. Application des critères didactiques

- Modèle global/modulaire *:* le linguiste traite uniquement des relatives à antécédent, les différents titres et sous titres indiquent qu'il s'agit bien d'une description détaillée d'une partie de la relative. On dira donc que c'est un modèle modulaire du même fait de langue.

- Intègre le sens/ permet de construire et de produire le sens *:* la théorie que propose Gapany n'est pas seulement syntaxique mais aussi sémantique et pragmatique. L'auteur intègre ainsi l'aspect sémantique. En voici des exemples :

- Concernant les relatifs qui/quoi, l'auteur estime « (…) qu'ils constituent une opposition sémantique du type [+- individué] (…) » (idem : 141)

- « (…) le relatif qui (…) peut s'employer pour des référents inanimés (…) » (*ibid*)

Mais ces précisions demeurent vagues et ne sont ainsi point suffisantes pour que l'apprenant puisse produire du sens. Ce critère est donc plus ou moins rempli.

- La lisibilité formelle *:* la plupart des mots utilisés par Gapany sont plutôt courts « phénomène, anaphore, calcul, décelable, flexion, tonique ».

Le linguiste ne définit point son métalangage. Prenons à titre d'exemple les termes « pointeur » et « catalyse » que nous rencontrons à plusieurs reprises dans différents paragraphes. Gapany ne limite pas son métalangage « pointeur, mobile, intégré, catalyse, clitique, démarcatif, tonique, clause, rection» et n'utilise pas de métalangage imagé.

Les phrases sont globalement longues dans la mesure où elles atteignent une vingtaine de mots par phrase. Syntaxiquement, elles sont plutôt complexes :

-« L'hypothèse que le statut sémantico-logique d'une relative est déterminé par le contenu notionnel de son antécédent, qui préexiste à l'interprétation de la relative, est je crois une option théorique caractéristique d'Arnauld et Nicole. » (Idem : 10)

- La lisibilité matérielle *:* nous remarquons, concernant la présentation de la théorie, la présence de schémas et de tableaux, qui n'est certes pas exhaustive, mais permet de mieux synthétiser la pensée du linguiste. Il achève ainsi chacun des deux chapitres par un tableau récapitulatif.

- L'intelligibilité

●La progressivité *:* nous sentons une certaine progression entre les trois chapitres présentés constituant l'ouvrage de Gapany. Il entame en effet sa théorie par la typologie connue des relatives qu'il conteste en abordant le lien entre l'aspect syntaxique et sémantique tout en les différenciant. Il continue avec ces deux aspects dans la suite des chapitres en s'intéressant à la syntaxe externe des relatives ; il étudie ainsi les

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

caractéristiques syntaxiques de la relative puis ses caractéristiques sémantiques. L'auteur achève sa théorie par une description syntaxique interne des relatifs en examinant leurs différentes formes.

●**La parcimonie *:*** nous avons constaté que l'auteur ne limite guère ses notions. Sa théorie n'est de ce fait point parcimonieuse.

●**La concrétude *:*** le linguiste ne fait pas appel à du concret. La plupart des notions usitées sont de fait abstraites.

●**Les images et les métaphores *:*** les images et les métaphores ne sont point présentes dans la présente théorie.

3.2.3. Evaluation de la théorie Gustave Guillaume, « Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949 Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV) »

a. Application des critères de scientificité linguistique

- Catalogue/explication *:* en aucun cas nous retrouvons des catalogues d'emploi. Au contraire, dans sa théorie, Guillaume essaie dans la mesure du possible d'apporter des explications notoires.

Les conditions d'emploi de « dont »:

> « Le pronom dont enferme une préposition de < à laquelle il peut arriver d'appartenir, dans la phrase de base, à la relation de deux noms : plus exactement de deux groupes ou (…) de deux syntagmes nominaux. L'emploi du pronom dont est <alors interdit là où la préposition de appartenant à la phrase de base <se trouve intercalée entre deux syntagmes nominaux dont le premier est lui-même séparé du syntagme verbal par une préposition » (Guillaume*, op.cit*, 1982 : 182)

Le linguiste estime que les translatifs « de qui », « duquel » et « dont » peuvent se substituer « L'ami dont je parle/ l'ami de qui je parle/ l'ami duquel je parle » (idem : 162) lorsque la préposition « de » a son incidence entre le verbe et le nom « je parle d'un ami ». Toutefois, si l'incidence de la préposition se situe entre nom et nom « Vous avez parlé au frère de mon ami » (*ibid*), le pronom « dont » sera inadéquat « * Mon ami au frère dont vous avez parlé » (*ibid*). Guillaume renvoie cela encore une fois à des causes psychiques.

- Cohérence/contradiction *:* la théorie de Guillaume ne présente aucune contradiction interne, nous estimons de fait qu'elle remplit le critère de cohérence.

- La validité *:* compte tenu de la cohérence de la théorie de Guillaume, nous dirons qu'elle est valide.

-L'économie *:* nous considérons cette théorie économique du fait de sa validité.

b. Application des critères didactiques

- Modèle global/modulaire *:* la théorie guillaumienne est essentiellement modulaire vu que l'auteur n'a abordé qu'une partie des relatifs en en détaillant même l'étude de certains- tel que « dont ». Nous ne trouvons ainsi aucune mention du pronom « où ».

- Intègre le sens/ permet de construire et de produire le sens *:* nous retrouvons l'intégration de l'aspect sémantique dans certains emplois des relatifs : « Dont se dit des personnes et des choses indifféremment et ne tient pas compte du genre attribué : Les personnes dont je parle Les faits dont je parle » (idem : 162)

La théorie de Guillaume, étant psychique, ne permet pas aux apprenants de produire aisément le sens. Nous considérons, néanmoins, que le critère est plus ou moins rempli.

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

- La lisibilité formelle *:* malgré la présence de quelques mots longs, ceux-ci restent moindre en comparaison au nombre de mots courts tels que « psychique, animé, puissance, pluriel, pronom »

Le métalangage n'est guère défini par le linguiste. Prenons, à titre d'exemple, les mots suivants : « accusatif, nominatif, déclinaison, incidence ». Guillaume ne limite point son métalangage. Celui-ci n'est pas imagé.

Dans la théorie de Guillaume, nous constatons que le nombre de phrases longues dépasse largement le nombre de phrases courtes. De plus, nous remarquons qu'elles sont syntaxiquement complexes. En voici un exemple :

- « Cet effet d'affaiblissement de la puissance disjonctive de lequel quand la préposition intervient n'a rien que de naturel, vu que le rôle général de la préposition est de couvrir une relation entre mots de discours dans la vue d'en établir la liaison. » (Idem : 154)

- La lisibilité matérielle *:* concernant la présentation de la théorie, nous estimons qu'elle n'est guère adéquate étant donné qu'elle ne présente aucune illustration en tableaux ou en schémas.

- L'intelligibilité

●**La progressivité *:*** cette théorie n'est pas vraiment progressive. Ainsi, le linguiste fait un va-et-vient entre les pronoms relatifs dans chaque leçon qu'il présente.

●**La parcimonie *:*** Guillaume utilise assez de concepts, c'est pourquoi sa théorie ne remplit pas le critère de parcimonie.

●**La concrétude *:*** nous n'avons relevé aucun élément faisant référence à du concret**.** Ce critère n'est donc pas rempli.

●**Les images et les métaphores *:*** les images métaphoriques ne sont nullement présentes dans la théorie guillaumienne.

3.2.4. Evaluation de la théorie d'André Martinet, « Grammaire fonctionnelle du français »

a. Application des critères de scientificité linguistique

- Catalogue/explication *:* malgré l'inventaire que nous constatons dans la classe des pronoms relatifs, nous estimons que Martinet explique davantage. L'exemple ci-dessous le montre bien :

-En ce qui concerne le relatif « qui », employé sans antécédent, Martinet fait remarquer que le même relatif : « (…) fait toujours référence à des êtres humains » dans « je prends qui je veux ». Cet antécédent comme l'indique le linguiste peut être remplacé par un démonstratif « je prends ceux que je veux ». Par ailleurs, selon Martinet : « (…) l'absence d'un démonstratif antécédent aboutit à neutraliser les oppositions de sexe et de nombre : qui, dans Heureux qui…, peut impliquer celui qui, ceux qui ou celles qui » (Martinet, *op.cit*, 1979 : 64)

L'auteur rajoute que :

> « Les relatifs qui et lequel peuvent s'amalgamer en dont avec le fonctionnel de : L'homme dont je parle… (=…de qui je parle), ce dont je parle…(= ce de quoi je parle), La tige dont elle provient (= de laquelle elle provient). Lequel peut s'amalgamer en où avec un fonctionnel de lieu ou de temps : Le pays où il vivait…(=…dans lequel…), L'époque où il vivait (=…dans laquelle…) » (*ibid*).

Il continue en affirmant que : « Où est également la forme du relatif après de indiquant l'origine : La ville d'où il vient (…) » (idem : 65)

Concernant l'emploi de dont, Martinet affirme ce qui suit :

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

> « Dans des énoncés comme La maison dont le toit s'est effondré…, La maison dont j'aperçois le toit…, dont établit une liaison entre son antécédent maison et le nom toit qu'il détermine (…le toit de laquelle…). Dans ces deux cas, le nom déterminé toit entretient, avec son prédicatoïde, des rapports qui ne réclament l'utilisation d'aucun indicateur de fonction. Là où un tel indicateur de fonction est nécessaire, on ne saurait employer l'amalgame dont ; il faut alors avoir recours à duquel (…) précédé du nominal qu'il détermine : La maison sur le toit de laquelle je me suis aventuré… » (*ibid*)

- Cohérence/contradiction *:* cette théorie, ne comportant pas de contradictions, peut être considérée comme cohérente.

A la distinction traditionnelle des deux types de relatives « déterminative /non déterminative », Martinet lui substitue deux autres types : sélective et parenthétique. D'après le linguiste, en effet :

> « On a une détermination sélective dans l'énoncé : Les soldats qui étaient fatigués s'étaient assis sur le bord de la route lorsque, sans virgule après soldats, il implique que certains soldats n'étaient pas fatigués. On a une détermination parenthétique dans Les soldats, qui étaient fatigués, s'étaient…, avec une virgule représentant une légère pause qui implique que tous les soldats étaient fatigués » (idem : 66)

Toutefois, Martinet insiste sur le fait que la virgule n'est utilisée que « (…) lorsqu'on craint une ambiguïté. » (*ibid*). D'après le linguiste, la valeur de la détermination sélective est de préciser l'identité de l'antécédent alors que celle de la détermination parenthétique est d'apporter un renseignement sur un antécédent déjà identifié.

- La validité : la présence de quelques exceptions introduites par « sauf » ou encore « toutefois » rend la théorie moins valide.

-L'économie *:* cette théorie n'est point économique.

b. Application des critères didactiques

- Modèle global/modulaire *:* Martinet nous offre une théorie globale des relatifs étant donné qu'il traite globalement du même fait de langue.

- Intègre le sens/ permet de construire et de produire le sens *:* Martinet inclut l'aspect sémantique dans sa théorie quoiqu'elle soit moindre. Prenons à titre d'exemple :

- Concernant le qui employé sans antécédent : « On notera que qui, dans ce cas, fait toujours référence à des êtres humains » (idem : 64)
- « (…) on peut employer qui lorsque l'antécédent est une personne : l'homme pour qui j'ai travaillé ». (Idem : 65)

Néanmoins, ces précisions ne pourront pas, à notre avis, permettre à l'apprenant de construire et de produire du sens. Ce critère est donc plus ou moins rempli, d'autant plus que Martinet s'intéresse davantage aux fonctions syntaxiques.

- La lisibilité formelle : Martinet utilise des mots souvent courts, comme « fonction, référence, relatif, pluriel, contextes, valeur, prédicat ». Le métalangage utilisé n'est pas du tout défini « prédicatoïde, fonctionnel ». Il n'est pas non plus limité, ni imagé.

Quant aux phrases, il est clair qu'elles dépassent les vingt mots, elles sont en cela longues et syntaxiquement complexes :

- « Précédé d'un fonctionnel non amalgamé, il a la forme quoi /kwa/ si l'antécédent est implicite ou un terme de sens vague, comme ce, rien, chose, ou encore toute une proposition : Il a de quoi vivre, Je n'ai rien sur quoi me fonder, C'est à quoi je n'ai pas pensé, Il refusa à quoi je m'attendais un peu. » (Idem : 65)
- « Dans certains contextes, comme Tu entends l'homme qui tousse ?, la proposition relative est, avec son antécédent, dans un rapport de prédicatoïde à sujet, et c'est l'ensemble

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

des deux éléments qui entretient un rapport syntaxique déterminé avec le contexte. » (Idem, 66)

- La lisibilité matérielle *:* Nous relevons dans la théorie de Martinet la présence de quelques schémas pour expliciter les exemples cités, mais nulle présence de tableaux. C'est pourquoi, cette théorie ne satisfait point à ce critère.

- L'intelligibilité

●**La progressivité *:*** nous constatons une certaine progression dans la théorie de Martinet : il entame par l'identification des relatifs, puis il passe à la morphologie et termine par l'axiologie.

●**La parcimonie :** nous remarquons que Martinet tend à l'usage de plusieurs concepts, à l'image de « fonctionnel, amalgame, parenthétique, sélective, prédicatoïde ». Ainsi, sa théorie ne satisfait point au critère de parcimonie.

●**La concrétude :** Martinet ne recourt guère à la concrétude. Nous ne percevons ainsi aucune référence à des éléments concrets.

●**Les images et les métaphores *:*** il n'y a aucun concept ou image métaphorique dans la présente théorie.

3.3. Grille d'évaluation de la valeur d'applicabilité des théories linguistiques

Voici à présent la grille de la valeur d'applicabilité des théories des linguistes suivants : 1- Marc Wilmet / 2- Joel Gapany /3- Gustave Guillaume et 4- André Martinet

Théorie				1	2	3	4
Critères de scientificité linguistique	Catalogue/ Explication			+	+	+	+
	Cohérence/ Contradiction			+	-	+	+
	Validité			+	-	+	-
	Economie			+	-	+	-
Critères didactiques	Modèle global/ Modulaire			+	-	-	+
	Intègre le sens/permet de construire le sens/ permet de produire			+ -	+ -	+ -	+ -
	Lisibilité :	Mots	Courts (3 syllabes maximum)	+	+	+	+
			Métalangage défini	-	-	-	-
			Métalangage limité	+	-	-	-
			Métalangage imagé	-	-	-	-
		Phrases	Courtes (20 mots maximum)	-	-	-	-
			Simples syntaxiquement (S V O)	-	-	-	-
		Présentation		-	+	-	-
	Intelligibilité :	Progressivité		+	+	-	+
		Parcimonie (ou économie)		+	-	-	-

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

		Concrétude		-	-	-	-
		Métaphore/image		-	-	-	-

Présentation des résultats et commentaire de la grille :

La grille d'évaluation nous montre que la théorie de Wilmet (1) est plus susceptible d'être transposable puisqu'elle rend compte du plus grand nombre de critères. Viennent ensuite celles de Guillaume (3) et de Martinet (4). Puis Gapany (2) qui occupe ainsi la dernière place.

Concernant les critères non essentiels, nous remarquons qu'aucune des théories étudiées ne satisfait aux critères de concrétude, de métaphores et de métalangage imagé. Les mêmes théories recourent souvent aux éléments abstraits. Aussi, aucune d'entre elles n'utilise de phrases simples et courtes. Elles ne rendent pas compte non plus du critère de la présentation, hormis une seule théorie qui intègre des tableaux et des schémas. Les linguistes ne définissent pas généralement leur métalangage. Quant au métalangage limité, un linguiste seulement limite l'usage des concepts.

En ce qui concerne les critères essentiels, nous constatons que deux critères seulement sont satisfaits par tous les linguistes, à savoir l'explication et l'intégration du sens (+-). Il est vrai que ce dernier critère ne permet pas toujours de construire et de produire du sens, mais nous le considérons comme acquis du fait de son intégration dans les théories. Celles-ci sont globalement cohérentes, sauf l'une d'entre elles. Les critères de validité et d'économie sont remplis par deux théories uniquement.

Conclusion

A travers le présent article, nous avons démontré et mis en exergue les lacunes que recèle la grammaire scolaire. Ainsi, nous avons tenté une analyse critique de certains ouvrages de grammaires dont puisent les enseignants. Ces derniers, dont les contenus abondent de contradictions et d'exceptions, ne peuvent satisfaire aux exigences que requiert l'apprentissage du FLE.

Le point de langue dont il est question dans cette recherche est la subordonnée relative. Celle-ci, telle que présentée dans les ouvrages de grammaire, ne permet en aucun cas aux apprenants de transférer leur savoir grammatical dans un contexte de communication, qu'il soit oral ou écrit.

Toutefois, il existe une proposition pour y remédier, à savoir le recours aux théories linguistiques. Celles-ci peuvent-elles ainsi véhiculer un contenu valable quant à l'acquisition des relatifs ? Nous avons répondu par l'affirmative.

Comme nous l'avons postulé au début de cet article, il est purement question de discuter de la part du savoir linguistique dans l'enseignement du FLE. Un savoir qui ne cesse subséquemment de progresser. Il est donc utile et nécessaire d'y puiser en vue d'un meilleur rendement de l'enseignement grammatical. Pour ce faire, et pour montrer l'intérêt de la linguistique, nous avons eu recours au concept de la valeur d'applicabilité dont l'apport méthodologique est primordial.

L'examen des théories linguistiques a révélé que celles-ci ne remplissent pas tous les critères de la valeur d'applicabilité. En effet, aucune des théories analysées précédemment ne rend compte des critères linguistiques et didactiques à la fois. Ceci montre, comme l'a affirmé préalablement Damar, que lesdites théories ne peuvent être utilisées telles quelles dans un contexte didactique. C'est pourquoi des réaménagements doivent être conçus en

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

vue d'un usage adéquat en classe de FLE, d'après la même auteure. Ces théories n'étant pas adaptées telles quelles à l'enseignement, elles seront complétées par la transposition didactique. Notons, à cet effet, avec Damar que

> « Tout qui souhaite repenser l'apport de la linguistique à la didactique doit situer la démarche de transposition didactique comme étant l'un des rôles dévolus à l'enseignant, qui devra adapter le métalangage grammatical au public auquel il s'adresse, en tenant compte du contexte de l'apprentissage » (Damar, *op.cit*, 2008)

Bibliographie :

Bentolila, A (dir)., 2007, *Grammaire*, Nathan.

Bled, E et Bled, O., 2008, *BLED Grammaire Orthographe Conjugaison*, Hachette Education.

Cuq, J-P., 1996, *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*, Paris, Didier.

Damar, M-E., 2008, « La valeur d'applicabilité d'une théorie linguistique : une interface entre linguistique et didactique. L'exemple du subjonctif en FLE ». En ligne, [URL] : gramm-r.ulb.ac.be/fichiers/colloques/Nantes2008/Damar.pdf (consulté le 13décembre 2014).

Damar, M-E., 2009a, *Pour une linguistique applicable. L'exemple du subjonctif en FLE*, Peter Lang.

Damar, M-E., 2009b, « La valeur d'applicabilité d'une théorie linguistique. L'exemple des articles un et le en FLE », in Didactique des langues et linguistique, *Les cahiers de l'Acedle*, volume 6, numéro 2, pp. 101-128, En ligne, [URL] : http://acedle.org (consulté le 10 janvier 2015).

Damar, M-E., 2009c, « La valeur d'applicabilité d'une théorie linguistique : une interface entre linguistique et didactique. L'exemple du subjonctif en FLE », Université libre de Bruxelles, Belgique. En ligne, [URL] : http://books.google.com/books/about/Pour_une_linguistique_applicable.html%3Fid%3Dl93qxQlISl (consulté le 2 février 2015).

Dubois, J et Lagane, R., 2001, *Grammaire*, Larousse.

Fougerouse, M-C., 2001/2, « l'enseignement de la grammaire en classe de français langue étrangère », ELA, in études de linguistique appliquée, n°122, pp.165-178. En ligne, [URL] http://www.cairn.info/revue-ela-2001-2-page-165.htm (consulté le 15 avril 2016)

Gapany, J., 2004, *Formes et fonctions des relatives en français Etude syntaxique et sémantique,* Peter Lang.

Genouvrier E et Peytard J., 1970, *Linguistique et enseignement du français*, Paris IV, Larousse.

Grevisse, M et Goosse, A., 2007, *Le bon usage Grammaire française*, de boek duculot.

Guillaume, G., 1982, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume Grammaire particulière du français et grammaire générale(IV*), les presses de l'Universite Laval.

Laurent, N et Delaunay, B., 2012, *Bescherelle La grammaire pour tous*, Paris, Hatier.

Martinet, A., 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, CREDIF.

Teniere, L., 1988, *Eléments de syntaxe structurale,* Paris, éd Klincksieck.

Vigner, G., 2010, « Quelle grammaire ? Pour quel public ? » in Enseigner les structures langagières en FLE (Olga Galatanu, Michel Pierrard, Dan Van Ramdonk, Marie Eve Damar, Nancy Kemps, Ellen Schoonheere (dir)), préface de Damar pp 33- 40, Peter Lang. En ligne, [URL]:https://books.google.fr/books?id=SCMsAG6EZI4C&pg=PA13&lpg=PA13&dq=types+de+progressions+en+grammaire+de+fle&source=bl&ots=S9nAmIMvIl&sig=LwBrmRbSKgyUUfcYzPAKnywgSYI&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjoytbT2PjOAhVItRoKHUwsDugQ6AEIKzAB#v=onepage&q=types%20de%20progressions%20en%20grammaire%20de%20fle&f=false, (consulté le 20 mars 2015).

Wilmet, M., 2010, *Grammaire critique du français*, Paris, De boeck duculot.

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)

Zouina HOCINI est doctorante en linguistique appliquée à l'enseignement du FLE à l'université de Bejaia (Algérie). Enseignante vacataire au sein de la même université et titulaire au collège. Son domaine de recherche est l'analyse linguistique et grammaticale des propositions subordonnées relatives et remédiation didactique en FLE. Elle a participé au premier workshop sur les langues au milieu professionnel en Algérie avec une communication qui s'intitule *Le Français dans le secteur privé : cas de la BNA. Quels besoins langagiers ?*.

Mourad BEKTACHE, maître de conférences au département de français (Université de Bejaïa-Algérie), enseignant de sociolinguistique, membre du comité de rédaction de la revue *Multilinguales* (http://www.univ-bejaia.dz/multilinguales/) et chargé de recherche au laboratoire LAILEMM (Laboratoire de formation en langues appliquées et ingénierie des langues en milieu multilingue).

BDD-A27875 © 2017 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-18 20:53:33 UTC)